

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

---

## UF 36 Glory

---

---

### ***RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***

#### **1.1. Identificateur de produit**

<b>Nom du produit</b>	UF 36 Glory
<b>Code du produit</b>	400040
<b>UFI</b>	9WK0-GXQ4-J051-KKC2

#### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

<b>Utilisation de la substance/du mélange</b>	Produit de nettoyage
<b>Utilisations déconseillées</b>	Pas de distribution aux utilisateurs privés.

#### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

<b>Identification de la société/entreprise</b>	Flühler Reinigungsprodukte AG Mühlestrasse 4 8344 Bäretswil Tel. 044 939 91 91 Fax. 044 939 91 99 info@fluehler.ch
--	---

<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	145 (Tox Info Suisse)
<b>Date de révision</b>	19.10.2021
<b>Version</b>	GHS 3 (Version précédente: GHS 2)

---

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** La substance ou le mélange ne sont pas classés.

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

**Mention d'avertissement** Aucun(e).

**Mentions de danger** Aucun(e).

**Conseils de prudence** Aucun(e).

**Informations supplémentaires** Aucun(e).

**Identificateur de produit** 2 Propylheptanoethoxilate, No.-CAS 160875-66-1  
Sulfonsäuren, C14-17-sec-Alkan-, Natriumsalze, No.-CAS 97489-15-1

**2.3. Autres dangers** Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.2. Mélanges**

Solution aqueuse d'agent tensioactif.

<b>Composants</b>		<b>Classification CLP</b>	<b>Identificateur de produit</b>
2 Propylheptanoethoxilate	2.5% - 5%	Eye Dam. 1 H318	No.-CAS: 160875-66-1 No.-Index: 605-233-7
Sulfonsäuren, C14-17-sec-Alkan-, Natriumsalze	2.5% - 5%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302, Skin Irrit. 2 H315, Aquatic Chronic 3 H412	No.-CAS: 97489-15-1 No.-Index: 307-055-2
propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol	2.5% - 5%	Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H336, Flam. Liq. 2 H225	No.-CAS: 67-63-0 No.-CE: 200-661-7 No.-Index: 603-117-00-0

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses** Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Pas de précautions spéciales. Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Appeler un médecin dans les cas graves.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
<b>Contact avec les yeux</b>	Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. Appeler un médecin dans les cas graves.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Ce produit ne contient aucune substance dangereuse pour la santé, en concentrations qui exigent de la prendre en compte.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Utiliser un produit chimique sec, du CO <sub>2</sub> , de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool. Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
<b>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	Jet d'eau à grand débit.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Équipement spéciaux pour la protection des intervenants**

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques.

#### **Méthodes particulières d'intervention**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes** Pas de précautions spéciales. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

**Conseils pour les secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ventiler la zone.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination (Conteneur en plastique de HDPE).

**6.4. Référence à d'autres sections** Voir chapitre 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans le conteneur d'origine.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol (CAS 67-63-0)**

Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte) 25 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Acetone  
25 mg/L Medium: whole blood Time: end of shift Parameter: Acetone

Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups Developmental Risk Group C

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - 400 ppm STEL [KZGW]  
1000 mg/m<sup>3</sup> STEL [KZGW]

(KZGWs)	
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	200 ppm TWA [MAK] 500 mg/m <sup>3</sup> TWA [MAK]
Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZGWs)	800 ppm STEL [KZGW] (4 X 15 min) 800 ppm STEL [KZGW] (STEL for large casting valid until December 31, 2013, 4 X 30 min) 2000 mg/m <sup>3</sup> STEL [KZGW] (4 X 15 min) 2000 mg/m <sup>3</sup> STEL [KZGW] (STEL for large casting valid until December 31, 2013, 4 X 30 min)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	200 ppm TWA [TMW] 500 mg/m <sup>3</sup> TWA [TMW]
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak Limitations)	400 ppm Peak 1000 mg/m <sup>3</sup> Peak
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Pregnancy	no risk to embryo/fetus if exposure limits adhered to
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs)	200 ppm TWA MAK 500 mg/m <sup>3</sup> TWA MAK
Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)	200 ppm TWA AGW (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 2) 500 mg/m <sup>3</sup> TWA AGW (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 2)

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Pratiques générales d'hygiène industrielle. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
<b>Protection individuelle</b>	
<i>Protection respiratoire</i>	Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
<i>Protection des mains</i>	Gants en Nitrile. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive. Temps de percée: >= 30 min.
<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Vêtements de protection à manches longues.
<i>Risques thermiques</i>	Pas de précautions spéciales.
<b>Contrôle d'exposition de l'environnement</b>	S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Translucide. Violet.
<b>Odeur</b>	Pas d'information disponible.

<b>Point de fusion/ point de congélation:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair:</b>	<60°C, Le produit ne favorise pas la combustion
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	8 - 9
<b>Viscosité cinématique:</b>	Non déterminé.
<b>Solubilité:</b>	complètement soluble (Eau)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité et/ou densité relative:</b>	1.01
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Non déterminé.
<b>Caractéristiques des particules:</b>	Non applicable.

## 9.2. Autres informations

<b>Autres caractéristiques de sécurité</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Pas de décomposition en utilisation conforme.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Selon l'expérience n'est pas prévisible.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun sous utilisation appropriée.

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. <b>propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol (CAS 67-63-0)</b> Dermal LD50 Rabbit = 4059 mg/kg (JAPAN_GHS) Inhalation LC50 Rat > 10000 ppm 6 h(ECHA_API) Oral LD50 Rat = 1870 mg/kg (JAPAN_GHS)
-----------------------	--

<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Irritation légère de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible
<b>Expérience chez l'homme</b>	Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

<b>Autres données</b>	Donnée non disponible
-----------------------	-----------------------

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

<b>12.1. Toxicité</b>	Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
<b>propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol (CAS 67-63-0)</b>	
Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data	EC50 96 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> >1000 mg/L (IUCLID)
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	EC50 72 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> >1000 mg/L (IUCLID) LC50 96 h <i>Pimephales promelas</i> 9640 mg/L [flow-through] (IUCLID) LC50 96 h <i>Pimephales promelas</i> 11130 mg/L [static] (IUCLID) LC50 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> >1400000 µg/L (EPA)
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	EC50 48 h <i>Daphnia magna</i> 13299 mg/L (IUCLID)
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Facilement biodégradable. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Une bioaccumulation est peu probable. Une accumulation dans les organismes aquatiques est peu probable .

<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Pas d'information disponible
<b>12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	Pas d'information disponible
<b>12.7. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible

---

## ***RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination***

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Code OMoD (Ordonnance sur les mouvements de déchets): 161901 (S).
<b>Emballages contaminés</b>	Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux. Éliminer comme le produit non utilisé.

---

## ***RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport***

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Non applicable.
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non applicable.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non applicable.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Non applicable.
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable.
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.
<b>Règlement type des ONU</b>	
<b>ADR/RID</b>	Non réglementé.
<b>IMDG</b>	Non réglementé.
<b>IATA</b>	Non réglementé.



---

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Informations réglementaires** Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.  
>5%, <15% Substances tenso actives  
Parfums.  
Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1.  
Classe de stockage 12. (CH)  
VOC (CH) = 4.9%

#### **2 Propylheptanoethoxilate (CAS 160875-66-1)**

Germany - Water Classification - Reg. no. 7749, hazard class 1 - slightly hazardous to water  
Substances According to AwSV (average molecular weight 186.2 g/mol)  
Classified By or Based on the VwVwS

#### **Sulfonsäuren, C14-17-sec-Alkan-, Natriumsalze (CAS 97489-15-1)**

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

#### **propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol (CAS 67-63-0)**

Switzerland - Biocides - Annex II - 99 w/w% Sunset Date: 06/30/2026  
Active Substances - Minimum Purity

Switzerland - Biocides - Annex II - Product Type: 1  
Active Substances - Product Type Product Type: 2  
Product Type: 4  
2905.1290

Switzerland - Volatile Organic Compounds (VOCs) - Group I  
EU - Biocides (2007/565/EC) - Product type: 9  
Substances and Product-Types Not Product type: 10  
to Be Included in Annexes I, IA and Product type: 11  
IB to Directive 98/8/EC Product type: 12

EU - Biocides (528/2012/EU) - Active Substances

1 - Human hygiene (Commission Implementing Regulation 2015/407/EU  
Commission Implementing Decision 2019/2029/EU  
Commission Implementing Decision 2019/2030/EU  
Commission Implementing Decision 2020/106/EU  
Commission Implementing Decision 2021/754/EU)  
2 - Disinfectants and algacides not intended for direct application to humans or animals (Commission Implementing Regulation 2015/407/EU  
Commission Implementing Decision 2019/2029/EU  
Commission Implementing Decision 2019/2030/EU  
Commission Implementing Regulation 2020/1991/EU, listed under perform-IPA product family  
DEC-AHOL® product Family  
Lyso IPA Surface Disinfection product family)  
4 - Food and feed area disinfectant (Commission Implementing Regulation 2015/407/EU  
Commission Implementing Decision 2019/2029/EU  
Commission Implementing Decision 2019/2030/EU  
Commission Implementing Regulation 2020/1991/EU, listed under perform-IPA product family  
Lyso IPA Surface Disinfection product family)  
Use restricted. See item 75.

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances  
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances  
Germany - Water Classification - Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS

Present

Reg. no. 135, hazard class 1 - slightly hazardous to water

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Révision**

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1, 2, 3, ,6, 8, 10, 11, 12, 13, 15, 16.

### **Signification des abréviations et acronymes utilisés**

CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)  
OMoD: Ordonnance sur les mouvements de déchets (SR 814.610)  
VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)

### **Procédure de classification**

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

### **Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3**

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H318: Provoque des lésions oculaires graves.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Autres informations**

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

**Mode d'emploi**

Uniquement pour utilisation industrielle.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.